

Bobigny, le 7 décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

DE L'AGRICULTURE URBAINE DANS NOS QUARTIERS : 6 LAUREATS EN SEINE-SAINT-DENIS DE LA PREMIERE VAGUE DE L'APPEL A PROJETS « LES QUARTIERS FERTILES »



Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Nadia Hai, Ministre déléguée chargée de la Ville et Olivier Klein, Président de l'ANRU, ont dévoilé lundi 7 décembre 2020 les 27 lauréats de la première vague de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles », à l'occasion d'un déplacement dans la ferme urbaine Zone sensible, à Saint Denis, en présence de la préfète déléguée pour l'égalité des chances, Anne-Claire Mialot.

Convaincus que **l'agriculture urbaine est source de bénéfices environnementaux, sociaux, éducatifs et économiques**, le Ministère de la Ville, l'ANRU, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et leurs partenaires (SGPI, Banque des Territoires et ADEME – Agence de la transition écologique) se sont donnés pour objectif **d'accompagner les collectivités et leurs partenaires dans la prise en compte de cette dynamique dans les projets de renouvellement urbain.**

Julien Denormandie, alors ministre chargé de la Ville et du Logement, avait donc officiellement lancé le 5 février 2020 l'appel à projet pour 100 « **Quartiers fertiles** », initié par l'ANRU. Celui-ci vise à **déployer plus massivement l'agriculture urbaine dans les territoires en renouvellement urbain grâce à un budget revalorisé** d'un montant total de 34 millions d'euros, dont 13 millions d'euros ont été alloués dans le cadre de France Relance – la relance devant être verte, sociale et territoriale. Cette augmentation permettra à terme le **développement d'une agriculture au bénéfice de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville, particulièrement affectée par la crise sanitaire.**

En Seine-Saint-Denis, 6 projets ont ainsi été lauréats de cette première vague de l'appel à projets « Quartiers fertiles », sur les 27 annoncés à l'échelle nationale. Ces premiers lauréats s'inscrivent ainsi pleinement dans la dynamique visant à accélérer la transition agro-écologique au service d'une alimentation saine, sûre, durable, locale et de qualité pour les habitants des quartiers prioritaires du département.

L'engagement du Gouvernement pour l'agriculture urbaine permettra **d'obtenir des résultats concrets et rapides dès 2021**, alors même que les besoins d'investissement en la matière sont extrêmement importants. La sélection d'une nouvelle promotion est programmée pour le printemps 2021 afin de permettre notamment aux exécutifs municipaux et intercommunaux renouvelés de s'inscrire dans cette démarche.

Qui sont les lauréats ?

Parti poétique à Saint-Denis : Zone sensible

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Création d'un espace d'accueil et de médiation ERP sur site
Action 2 : Faire de zone sensible un campus d'apprentissage entre Nature - Culture - Nourriture
Action 3 : Développer production agricole de zone sensible et permettre son accessibilité aux habitants
Action 4 : consolidation développement de l'équipe projet

Description synthétique du projet

Projet qui vise à accroître les activités de production / culturelles menées par Zone Sensible, ferme permacole opérationnelle depuis 2017. Ce projet vise à terme à créer un « centre de production d'art et de nourriture » qui se distingue par la mise en avant des enjeux de création, le développement d'une offre culturelle et sens.

Type de projet : projet complexe

Quartier NPNRU : à proximité du QPV Langevin-Lavoisiers/Tartres-Allende (Saint-Denis)

Porteur de projet : Parti poétique (association de Saint-Denis)

Calendrier : mise en œuvre dès 2021

État d'avancement : opérationnel

Île Saint-Denis : Lil'Ô

Nombre de quartiers concernés : 2

Description synthétique du projet

Projet composite porté par l'association HALAGE, sur une ancienne friche industrielle de 3.6 ha située au croisement de plusieurs QPV de l'île St Denis, dans une zone Natura 2000. Ce projet de renaturation et de restauration de la biodiversité se distingue par 3 activités dominantes : l'horticulture urbaine, la fabrication de substrats fertiles et la recherche scientifique en particulier sur les sols pollués. Projet d'ores et déjà reconnu comme exemplaire par l'ANRU.

Type de projet : projet complexe

Quartiers NPNRU : Ile Saint Denis, secteur Paul Cachin, à proximité des QPV Orgemont, Centre Ville et La Source-Les Presles (Épinay-sur-Seine)

Porteur de projet : Halage

Calendrier : 2020 - 2021

État d'avancement : opérationnel

Rappel des actions clés :

Action 1 : Création d'un centre d'éducation populaire sur la biodiversité et l'urbanisme transitoire
Action 2 : Laboratoire Horticole pour la confection et la vente de bouquets.
Action 3 : Espace d'accueil type Guinguette
Action 4 : Recherche scientifique sur les sols
Action 5 : Coordination et équipe chantier insertion

Francs Moisis à Saint-Denis : Parc Intercommunal d'agriculture urbaine du Glacis

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Exploitation maraîchère biologique
Action 2 : Mise en place d'une forêt comestible
Action 3 : Conception et déploiement du système d'irrigation
Action 4 : Aménagement local associatif
Action 5 : Achat de 2 véhicules utilitaires

Description synthétique du projet

Projet d'AU productive sur 6500m² au pied du fort de l'Est qui vise à transformer un parc communal en une exploitation maraîchère coopérative et semencière selon les principes de la permaculture. Projet complémentaire au projet « Terre Terre » porté par la SAUGE à Aubervilliers avec logique de structuration de filière locale. Trois espaces distincts (espace de convivialité, forêt comestible, maraichage participatif), gérés par 2 structures associatives locales privées.

Type de projet : micro-ferme

Quartiers NPNRU : NPNRU de Saint Denis - Les Francs moisis & NPNRU de La Courneuve - Les 4000

Porteur de projet : La Sauge - Engrainage

Calendrier : 2020 - 2021

État d'avancement : démarrage

Romainville : agriculture urbaine et alimentation saine et solidaire

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Mission AMO vergers + étude sous sols
Action 2 : Aménagements toitures - surcoûts toitures + plants + système irrigation + matériel + composteur + aménagement champignonnière
Action 3 : Personnel (animation)

Description synthétique du projet

Projet de mise en culture de plus de 9000m², proposant 13 vergers publics et privés (6000m²), de la culture maraîchère sur toits (2500m²) et une champignonnière en sous-sol des tours réhabilitées, complémentaire au projet de la Cité maraîchère de Romainville et de l'épicerie solidaire qui verra le jour en 2020. Une première toiture agricole amorcera le projet dès 2020 (toiture Vassou).

Type de projet : micro-ferme

Quartier NPNRU : Quartier Youri Gagarine

Porteur de projet : EPT Est Ensemble - copilotage Ville de Romainville

Calendrier : 2020 - 2030 avec phase expé sur 2020-2024

État d'avancement : démarrage

Aubervilliers La Sauge : Terre Terre – Ferme productive et pédagogique

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Conception et mise aux normes du projet pour viabilisation du site + raccordement aux réseaux
Action 2 : Mise en place de la pépinière participative
Action 3 : Construction du potager des habitants - création de bacs en chantiers participatifs
Action 4 : Épicerie de quartier en circuit-court

Description synthétique du projet

Développé sur une friche urbaine de 3000m² à Aubervilliers, Terre Terre est un projet porté par la SAUGE à des fins de réinstallation et d'extension de "La Prairie du Canal" et vise la mise en place d'un écosystème productif agro-alimentaire écologique, alternatif et collectif à l'échelle départementale. Il combine des espaces à vocation pédagogique, productifs et récréatifs et s'inscrit en synergie avec le projet "Parc du Glacis".

Type de projet : jardins collectifs

Quartiers NPNRU : NPNRU Aubervilliers, La Courneuve, Saint Denis - Quartier Francs moisis - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy

Porteur de projet : La SAUGE (La Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée)

Calendrier : 2020 - 2025

État d'avancement : démarrage

Bas Clichy : la ferme du Bois du Temple

Nombre de quartiers concernés : 1

Rappel des actions clés :

Action 1 : Etude de faisabilité détaillée - montage du projet
Action 2 : Etude portage juridique ou contractuel
Action 3 : Recrutement et formation
Action 4 : Déploiement animation de projet
Action 5 : Aménagement des espaces verts publics / bailleurs

Description synthétique du projet

Le projet s'inscrit dans la continuité d'une initiative préexistante de jardins partagés, animée par l'association Veni Verdi sur le territoire de Clichy sous Bois. La ferme du Bois du Temple est un projet de ferme urbaine pédagogique, déployée sur les espaces verts du quartier mis à disposition par la ville et les bailleurs et permettant la transformation d'espaces verts traditionnels en espaces producteurs de denrées (alimentaires et non alimentaires), support d'animation (formation, accueil du public) et d'activités économiques diversifiées

Type de projet : micro-ferme

Quartier NPNRU : NPNRU Bas-Clichy - Bois du Temple

Porteur de projet : Association Veni-Verdi en partenariat avec la ville de Clichy-sous-Bois

Calendrier : 2020-2021

État d'avancement : démarrage



Bureau de la communication interministérielle

Tél. : 01 41 60 60 35

Mél : pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr

www.seine-saint-denis.gouv.fr / [@Prefet93](https://twitter.com/Prefet93)

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex